

“ Ce n'est pas ce que j'entends ; nous louerons l'hôpital et j'en aurai le contrôle.

“ Cela ne se peut. Aux Trois-Rivières, les Ursulines sont Hospitalières et exercent leurs fonctions.

“ Alors, à demain, madame, vous serez peut-être plus sage.

“ Ayant dit cela, il se retira avec un geste menaçant.

“ Le lendemain, il fut fidèle à son rendez-vous ; mais cette fois il était accompagné du général qui demanda, lui-même, à louer une partie de notre maison. Ce dernier parut comprendre les raisons que nous avions de vouloir rester maîtresses chez nous et n'insista pas davantage, mais le docteur fit feu et flamme, et, le soir mille fausses rumeurs circulaient dans la ville : “ les Ursulines refusent de recevoir les malades, etc., etc.”

“ M. Coffin vint nous rassurer en nous disant que c'était tout simplement l'excitation d'un jeune médecin et que le gouverneur, une fois informé du fait, ne permettrait jamais au disciple d'Esculape de violer le droit des gens.

“ Le Dr Carter s'apaisa bientôt et ce fut lui qui nous vendit un superbe alambic pour la somme de cent vingt livres.” (8)

Le docteur vivait encore en 1835.

Le 9 mars 1835 Mère St-Michel, supérieure des Ursulines des Trois-Rivières, écrivit à Monseigneur de Sydime à Québec : “ Mr Fortin, notre chapelain, me charge de dire à Votre Grandeur, qu'il fera tout son possible pour terminer avec le Dr Carter mais qu'il faut prendre son temps parce qu'il est dans un état très faible et que la chose étant très délicate demande beaucoup de précautions. De plus il aime extrêmement son fils.” Il s'agissait de remplacer le docteur vu son grand âge. (9)

Ci-suivent copies de deux certificats de Carter pour faire admettre les porteurs à l'Hôpital.

---

8. Hist. des Ursulines des Trois-Rivières, tome II, p. 394.)

9. Arch. des Ursulines des Trois-Rivières.